

La faim comme arme de guerre : la terre et l'alimentation sous siège en Palestine occupée

Policy Brief de Broederlijk Delen, Caritas International, CNCD-11.11.11, Entraide et Fraternité, Oxfam, Solidagro, Viva Salud

8 août 2025

La Faim comme Arme de Guerre : la Terre et l'Alimentation sous Siège en Palestine Occupée

Broederlijk Delen, Caritas International, CNCD-11.11.11, Entraide et Fraternité, Oxfam, Solidagro, Viva Salud

Depuis le lancement des opérations militaires israéliennes en octobre 2023, le génocide en cours à Gaza a déclenché une catastrophe humanitaire sans précédent. Plus de deux millions de Palestinien-ne-s sont soumis-es à un blocus total, à des bombardements incessants et à la destruction systématique des infrastructures vitales par l'armée israélienne. Plus de 59 000 Palestinien-ne-s ont été tué-e-s, dont des milliers alors qu'ils/elles tentaient d'accéder à l'aide alimentaire. Rien qu'en mai 2025, plus de 325 000 personnes ont été déplacées, alors que 88 % de Gaza est désormais placé sous ordres d'évacuation ou de contrôle militaire.

En parallèle, la Cisjordanie occupée connaît une intensification de la colonisation, des violences des colons et des spoliations foncières. L'insécurité alimentaire qui en découle n'est pas une conséquence accidentelle du conflit, mais une stratégie délibérée, enracinée dans des décennies d'occupation, visant à soumettre la population palestinienne par le contrôle de son accès à la nourriture, à l'eau, à la terre et à l'aide humanitaire.

Pire scénario de famine en cours dans la bande de Gaza

Depuis octobre 2023, la privation alimentaire est utilisée intentionnellement comme arme de guerre. Le 2 mars 2025, les autorités israéliennes ont encore renforcé les restrictions, épuisant dangereusement les réserves alimentaires et hydriques de Gaza, provoquant malnutrition généralisée et famine.

La famine à Gaza est réelle – et entièrement provoquée par des actes humains : Selon [la classification IPC \(Integrated Food Security Phase Classification\)](#), toute la population de Gaza est en situation d'insécurité alimentaire grave. Plus d'un habitant sur cinq est au stade le plus extrême – Phase 5 (Catastrophe) – signifiant un risque immédiat de mort par famine. Fin juillet 2025, un tiers des Gazaoui-e-s passaient des journées entières sans manger, et l'IPC alerte qu'en septembre, 500 000 personnes pourraient vivre dans des conditions de famine.

Les enfants palestiniens meurent de faim : En juillet, la malnutrition a explosé. Selon [l'IPC](#), plus de 70 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë. Entre avril et mi-juillet, plus de 20 000 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë, dont plus de 3 000 dans un état grave. Les hôpitaux rapportent une hausse alarmante des décès liés à la faim chez les enfants. Selon [l'OMS](#), 63 des 74 décès liés à la malnutrition enregistrés en 2025 ont eu lieu en juillet, dont 24 enfants de moins de 5 ans, un enfant de plus de 5 ans et 38 adultes.

Famine et maladies sont profondément liées : [Oxfam](#) alerte sur l'effondrement du système d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), provoquant une hausse de 150 % des cas de diarrhées aiguës et de plus de 300 % des diarrhées sanglantes. Le système immunitaire affaibli par la faim rend des maladies pourtant évitables mortelles.

Des attaques ciblées contre les demandeurs d'aide humanitaire : Selon les [Nations Unies](#) et des organisations telles que [Human Rights Watch](#), les attaques contre les civils cherchant de l'aide sont systématiques. Entre les mois de juin et juillet, près de 1 400 gazaouis ont été tués pendant qu'ils et elles cherchaient des vivres - dont 859 personnes près des points de distribution du Gaza Humanitarian Foundation (GHF)¹ et 514 sur les routes empruntées par les convois humanitaires. La majorité de ces morts seraient dues à des tirs de l'armée israélienne. Le [20 juillet](#), au moins 80 Palestinien-ne-s ont été tué-e-s alors qu'ils et elles tentaient de rejoindre un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM).

Pendant ce temps, l'aide humanitaire requise est bloquée : Depuis mai, moins de 120 camions par jour entrent à Gaza – bien en dessous du minimum requis. Le carburant et l'eau sont également rationnés : le gaz de cuisine est entièrement bloqué, l'essence interdite, et le diesel strictement limité aux hôpitaux et installations hydrauliques.

Pas de preuves de détournement massif d'aide par le Hamas : Des enquêtes du [New York Times](#) et [d'agences onusiennes](#) n'ont trouvé aucune preuve de détournement massif de l'aide humanitaire par le Hamas. En revanche, [Le Soir](#) a rapporté le 3 août que des clans locaux, parfois soutenus par Israël, pillent l'aide humanitaire, aggravant encore la crise.

Une architecture humanitaire sous contrôle israélien et hors normes : [Plus de 240 ONG dénoncent la Gaza Humanitarian Foundation \(GHF\)](#) comme incompatible avec les standards humanitaires : marginalisation des acteurs de terrain, absence d'impartialité et de neutralité, et manque de redevabilité, contribuant à l'aggravation de la famine et des violences.

Les organisations humanitaires sont prises pour cible : Depuis le début de la guerre, Israël a entravé le travail des principales organisations humanitaires indispensables à la survie des Palestiniens. En juillet 2024, il a [interdit à l'UNRWA](#) d'opérer à Gaza, à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, rompant ainsi ses relations officielles avec l'agence. De plus, les nouvelles règles d'enregistrement des ONG exigent la divulgation d'informations sensibles sur le personnel palestinien. [L'ONU et les ONG](#) avertissent que ces mesures pourraient entraîner la radiation massive d'organisations humanitaires, bloquant ainsi l'aide à Gaza.

¹ La Gaza Humanitarian Foundation (GHF) est une organisation américaine à but non lucratif créée en février 2025 afin de distribuer de l'aide humanitaire pendant la crise humanitaire qui sévit actuellement à Gaza. Soutenue par les gouvernements israélien et américain, la GHF a commencé ses activités en mai 2025.

Les largages aériens sont inefficaces et déshumanisants : Ils sont coûteux, ne répondent pas aux besoins nutritionnels minimaux et ne remplacent pas les livraisons régulières d'aide humanitaire sur le terrain.

La famine comme stratégie génocidaire : Le droit international, y compris les Conventions de Genève et la résolution 2417 du Conseil de sécurité, interdit d'utiliser la famine contre des civils et impose à la puissance occupante de subvenir à leurs besoins. [Amnesty International](#) estime que cette stratégie constitue une tentative délibérée d'imposer des conditions de vie visant à la destruction physique d'un peuple – autrement dit, un acte de génocide.

Un assaut plus large contre le droit à l'alimentation du peuple palestinien

En Cisjordanie, Israël accélère les accaparements de terres et leur enregistrement juridique. Le 23 juillet 2025, la Knesset a approuvé une [déclaration symbolique d'annexion](#), assortie d'un [budget de 270 millions de dollars](#) pour étendre les colonies.

La violence et les barrages routiers étouffent la vie rurale : Les colons, sous protection militaire, attaquent les réservoirs d'eau, les troupeaux et les terres agricoles. En juillet 2025, plus de 30 familles bédouines palestiniennes ont été [déplacées de force](#) dans la vallée du Jourdain.

Destruction du patrimoine et des ressources agricoles palestiniennes : Les agriculteurs et les communautés palestiniens s'appuient sur les connaissances agricoles traditionnelles et la biodiversité pour maintenir leur souveraineté alimentaire, c'est-à-dire leur capacité à contrôler leurs propres systèmes alimentaires. Cela inclut la préservation des semences indigènes adaptées à l'environnement local, garantissant la résilience face au changement climatique et à la pénurie. Le 11 juillet 2025, les forces israéliennes ont [démoli](#) une installation clé à Hébron : une unité de multiplication des semences liée à la banque nationale de semences de l'Union des comités de travail agricole (UAWC). Cette unité était essentielle pour produire et stocker les semences qui soutiennent les pratiques agricoles locales et protègent le patrimoine culturel palestinien lié à la terre.

Commerce avec les colonies - le business continue : Les colonies israéliennes cultivent les terres volées et exportent leurs produits – olives, fruits, légumes – vers l'Europe, y compris la Belgique. Ce commerce soutient l'économie des colonies et entretient la dépossession des paysan-ne-s palestinien-ne-s. À ce jour, [l'Irlande](#) et la [Slovenie](#) sont les seuls États membres à avoir pris des mesures pour restreindre le commerce avec les colonies israéliennes et à avoir mis en œuvre des politiques visant à faire respecter le droit international dans ce contexte.

L'agroécologie et les droits des paysan-ne-s ne peuvent pas prospérer sur une terre pillée : L'occupation israélienne viole les principes de l'agroécologie et la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s](#), soutenue par la Belgique et le Conseil des droits de l'homme.

L'avis de la CIJ confirme le devoir de protéger l'agriculture palestinienne : [L'avis consultatif de la Cour de justice internationale de juillet 2024](#) affirme que l'occupation israélienne est illégale, qu'elle viole le droit à l'autodétermination et impose aux États tiers – dont la Belgique – l'interdiction d'y prêter assistance, et le devoir de soutenir la restitution des terres et des moyens de subsistance détruits.

La Belgique et l'UE doivent enfin tracer une ligne rouge

L'Union européenne continue de privilégier les négociations humanitaires avec les autorités israéliennes, mais avec des sanctions concrètes ou des conditions contraignantes limitées.

Les résultats sont sans appel :

- **Aucun accès humanitaire significatif n'a été obtenu depuis mars 2025 ou depuis l'accord conclu entre l'UE et Israël en juin 2025** visant à accroître l'aide. Les convois humanitaires ne sont autorisés que sous escorte militaire israélienne, ce qui entraîne le chaos, des attaques contre les civils et des pillages généralisés, tandis que les largages aériens limités restent insuffisants pour répondre aux besoins urgents. La [dernière évaluation de l'UE](#) reconnaît certaines améliorations modestes, telles que l'augmentation des livraisons de carburant, la réouverture de routes, l'augmentation du nombre de camions entrant quotidiennement et la réparation des infrastructures, mais souligne que des obstacles importants persistent, notamment l'absence d'un environnement sûr nécessaire à la distribution d'aide à grande échelle, ce qui continue d'entraver gravement les efforts humanitaires.
- **Les violations des principes humanitaires par Israël restent impunies** : La Fondation humanitaire de Gaza (GHF), un organisme contrôlé par Israël qui gère l'entrée de l'aide, a manipulé les chiffres des livraisons, n'a pas assuré une distribution sûre et ne respecte pas les principes humanitaires fondamentaux.
- **Les politiques israéliennes en Cisjordanie occupée, notamment l'accaparement des terres, la violence des colons, la destruction des ressources agricoles et le commerce continu avec les colonies, se poursuivent sans relâche** et sapent systématiquement la souveraineté alimentaire et les moyens de subsistance des Palestiniens, violant ainsi le droit international et les droits des Palestiniens à la terre et à l'autodétermination, tels qu'affirmés dans l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 2024.
- Selon la [Commission européenne](#), l'UE reste le **premier partenaire commercial d'Israël**, représentant 32 % du commerce total de marchandises d'Israël avec le reste du monde en 2024. Les échanges commerciaux entre l'UE et Israël ont considérablement augmenté au cours de l'année écoulée, les exportations de l'UE vers Israël passant de 25,5 milliards d'euros en 2023 à 26,7 milliards d'euros en 2024.

La famine et la dépossession ne sont pas des crises humanitaires – ce sont des stratégies politiques.

Sans menaces crédibles, telles que la suspension de l'accord d'association UE-Israël, des exportations et du transit d'armes, ou la responsabilité juridique en vertu du droit international, Israël n'a aucune raison de changer de cap dans la conduite du génocide à Gaza. Pour éviter toute complicité dans les violations du droit international et mettre fin à l'utilisation de la famine comme arme de guerre, la Belgique et l'UE doivent passer des appels à des **actions concrètes** :

1. **Garantir un accès humanitaire immédiat** : Entrée terrestre sans entrave de l'alimentation, carburant, eau, médicaments et biens essentiels.

2. **Rejeter les canaux humanitaires sous contrôle israélien** : Renforcer le rôle de l'UNRWA, des agences onusiennes et des ONG internationales.
3. **Soutenir la redevabilité** : Appuyer les enquêtes de l'ONU et de la CPI sur la famine comme crime de guerre.
4. **Imposer des sanctions ciblées** : Sanctionner les responsables israéliens du blocus et des spoliations.
5. **Suspendre l'Accord d'association UE-Israël** : invoquer l'article 2, qui subordonne l'accord au respect des droits humains. Au minimum, l'UE devrait suspendre les volets commerciaux de l'accord et refuser totalement à Israël l'accès à Horizon Europe. La récente proposition de la Commission européenne visant à suspendre partiellement le financement d'Horizon Europe pour les entités israéliennes est tout à fait insuffisante, compte tenu de l'ampleur et de la gravité des violations du droit international commises par Israël.
6. **Soutenir la souveraineté alimentaire palestinienne** : Financer directement les initiatives agricoles portées par les Palestinien·ne·s.
7. **Reconnaître l'État de Palestine – et agir** : La reconnaissance doit s'accompagner de mesures concrètes pour démanteler les structures de colonisation, d'occupation, de déplacement et de famine.